

Institut Provincial d'Enseignement
Supérieur de Promotion Sociale de Seraing

Plan d'actions

Bachelier comptabilité – Option fiscalité

Janvier 2018

Introduction

Suite à l'évaluation interne de notre formation « bachelier en comptabilité » en 2016 et au rapport préliminaire réalisé par le comité d'experts de l'Aeqes en 2017, l'équipe qualité de notre Institut a revu son plan d'actions.

Ce plan propose des pistes d'amélioration, basées sur les SWOT de l'établissement ainsi que sur les résultats des questionnaires qualité adressés aux diverses parties prenantes du bachelier (étudiants, chargés de cours, anciens étudiants et maîtres de stage).

Depuis septembre 2017, une nouvelle personne est en charge de la qualité de l'établissement. C'est donc avec un œil neuf que nous avons pu revoir notre plan d'actions.

Ce nouveau plan est en continuité des décisions précédentes cependant, suite aux recommandations des experts nous avons revu l'organisation de nos actions prévues initialement pour le bachelier comptabilité. En effet, nous avons constaté que certaines problématiques identifiées pour cette formation se retrouvent également dans les constats établis pour d'autres bacheliers organisés dans notre établissement. Nous avons donc décidé de structurer notre plan d'actions en deux parties : un niveau institutionnel avec des actions mises en place pour l'ensemble des formations proposé par l'Institut et des actions propres au bachelier en comptabilité.

Dans cette optique d'axes institutionnels, nous allons entreprendre une révision de l'ensemble des plans d'actions proposés pour nos différents bacheliers. Bien qu'étant encore incomplète actuellement, il nous paraissait tout de même important de lancer dès à présent cette réflexion et de proposer le plan d'actions suivant.

Chaque axe est présenté comme suit : nous partons de constats provenant de nos différentes enquêtes et des recommandations des experts. Ces constats représentent des éléments à améliorer et sur lesquels nous pouvons agir. Sur base de ces constats, nous avons fixé des objectifs à atteindre. Afin de remplir nos objectifs, nous avons mis en place certaines actions. Certaines sont déjà réalisées et d'autres sont toujours en cours. Pour les actions en cours de réalisation, nous avons fixés des échéances, des personnes responsables du suivi de ces actions et finalement, des indicateurs de réussite.

Au niveau institutionnel

Ces actions viennent du constat que nos différentes formations rencontrent souvent les mêmes problèmes et l'analyse SWOT des différents bacheliers mettent en avant des faiblesses communes à l'ensemble de nos formations. En effet, lors de la séance SWOT du bachelier en électromécanique et du bachelier en dessin et construction mécaniques et métalliques, certaines similitudes sont apparues. En prenant connaissance du dossier d'évaluation en comptabilité, nous y avons également retrouvé des éléments similaires.

C'est pourquoi nous jugeons pertinent de travailler sur ces actions dans une optique d'amélioration globale de nos bacheliers et non spécifiquement et séparément pour chacun d'eux.

Néanmoins, dans la mise en place concrète de ces actions, les membres de l'équipe pédagogique des différentes sections pourront décliner ces actions selon les spécificités de leur formation.

Cette proposition d'actions au niveau de l'établissement n'est pas exhaustive et sera étayée par les résultats de l'évaluation interne des autres bacheliers de l'établissement, notamment le bachelier en dessin des constructions mécaniques et métalliques et le bachelier en électromécanique dont l'évaluation interne a lieu actuellement. Pour le présent rapport, nous sommes repartis des actions proposées initialement dans notre rapport d'autoévaluation.

Axe 1 : Qualité des enseignements

a. Constats

Les enseignements ne sont pas systématiquement évalués par les étudiants. Un questionnaire GoogleForm existe mais il est distribué de manière aléatoire.

Manque de formation continue pour les enseignants. Le système de formation n'est pas bien connu par les chargés de cours. Ils ne fournissent pas les efforts nécessaires pour avoir accès à l'information sur les formations proposées dans leur secteur.

Enfin, l'établissement manque d'une culture qualité permanente. En effet, une fois le bachelier évalué, le suivi est très difficile à mettre en place.

Finalement, nous avons reçu les recommandations suivantes :

« Critère 1 : L'élaboration du plan d'actions et le pilotage de celui-ci, doit pouvoir mieux intégrer les étudiants. La mobilisation des étudiants de troisième année, avant leur départ en stage et la constitution d'un réseau d'anciens sont des pistes exploitables à court-moyen terme.

Critère 2 : Il importe de continuer de s'assurer des qualités pédagogiques des intervenants experts et de leur participation à la démarche qualité et à la vie de l'établissement dans son ensemble.

Critère 3 : Assurer une remise à niveau des savoirs et savoir-faire les plus indispensables aux exigences professionnelles via l'organisation ou la participation à des conférences, des journées d'études, etc. »

b. Objectifs

- Impliquer les étudiants dans le processus Qualité
- Effectuer des évaluations par UE systématique
- Mettre à la disposition des chargés de cours les moyens de se former dans leur domaine

c. Actions réalisées depuis le rapport d'évaluation interne

Diffuser systématiquement le questionnaire d'évaluation des enseignements par UE, via un lien Google Forms. La direction envoie des questionnaires aux étudiants une fois l'UE clôturée. Bien que toutes les UE ne soient pas évaluées systématiquement, la direction veille à évaluer l'ensemble de ses chargés de cours. Elle dispose donc d'une vision globale de la qualité des enseignements

d. Actions en cours

Encourager la participation des étudiants au processus Qualité en organisant des réunions avec les différents niveaux pour s'assurer du suivi des différentes actions mise en place et faire connaître la démarche Qualité.

Informier et encourager la participation des enseignants à des séminaires et formation, pris en charge par l'établissement.

a. Échéances

Septembre 2018

- Ajout de l'information sur la marche à suivre pour pouvoir s'inscrire à une formation ou séminaire lors de la rencontre de rentrée et dans le vademécum à destination des enseignants

Année scolaire 2017-2018 :

- Organisation d'une rencontre avec étudiants des niveaux des différentes formations avec la coordinatrice qualité.

e. Responsables

Direction - coordinatrice qualité

f. Indicateurs

Organisation effective des rencontres avec les étudiants. Participation plus active des étudiants à la démarche qualité.

Augmentation du nombre de demandes de formation de la part des chargés de cours

Axe 2 : Amélioration de la communication entre les chargés de cours et les étudiants

a. Constats

Les contrats étudiants ne sont pas encore totalement exploités par les chargés de cours.

Les étudiants sont demandeurs de grilles d'évaluation pour les différentes UE. Bien que les chargés de cours disposent de ces grilles, elles ne sont pas systématiquement communiquées aux étudiants.

Pour ce point, nous avons reçu la recommandation suivante : « *Critère 3 : L'introduction des notions d'UE et d'ECTS doit devenir effective dès que possible. Elle sera accompagnée d'une explication destinée à l'ensemble des parties prenantes (enseignants et étudiants et non enseignants) afin d'en rappeler les enjeux* »

b. Objectifs

- Assurer la transparence des évaluations
- Faciliter l'accès à l'information des étudiants concernant le contenu/organisation de chaque UE
- Informer les chargés de cours et les étudiants sur le système des ECTS pour qu'ils puissent mieux percevoir l'importance de la charge travail demandée dans chaque UE

c. Actions réalisées depuis le rapport d'évaluation interne

Diffuser le contrat pédagogique étudiant, en version papier et sur l'école virtuelle : y inclure une grille détaillée d'évaluation de l'UE. Pour chaque bachelier, un contrat étudiant type¹ a été diffusé à tous les chargés de cours. Chaque professeur peut donc le compléter avec les informations propres à son UE.

d. Actions en cours

¹ Voir le contrat d'étudiant type en annexe

Organiser une formation sur les grilles d'évaluation

Organiser au minimum une réunion avec les profs des trois niveaux pour la coordination des matières, les liens entre les contenus et les ECTS

Informers les chargés de cours sur les ECTS.

b. Échéances

Année scolaire 2017-2018 :

- Organisation de la formation sur les grilles d'évaluation proposée par le CPEONS

Septembre 2018

- Ajout de l'information sur les ECTS dans le PowerPoint d'accueil diffusé par la direction lors de la rencontre de rentrée et dans le vademécum à destination des enseignants.
- Ajout de l'information sur les ECTS dans le contrat étudiant des UE

e. Responsables

Direction - Chargés de cours

f. Indicateurs

Organisation effective de la formation sur les grilles d'évaluation et utilisation de ces nouvelles compétences acquises dans les évaluations (observables via les contrats étudiants)

Utilisation de la notion des ECTS dans le contrat étudiant

Axe 3 : Favoriser la coordination pédagogique

Cet axe est une ébauche de notre réflexion institutionnelle. Nous présentons ici les problématiques relevées au niveau du bachelier comptabilité. Les réflexions relevant de la coordination pédagogique seront ajoutées progressivement au fil de la révision des différents plans d'actions.

➤ Sous axe : réflexion sur la cohérence globale de la formation

c. Constats

Il y a un manque de communication entre les chargés de cours ce qui découle sur la présence de doublons dans la matière vue par les différents chargés de cours.

Les experts nous ont donné plusieurs recommandations dans leur rapport préliminaire :

Critère 3 : L'équipe pédagogique doit être sensibilisée aux conséquences négatives qu'entraîne un enseignement incomplet pour la professionnalisation des étudiants.

Critère 3 : La délibération doit pouvoir s'envisager dans le cadre d'un conseil des études plus ouvert et transversal, qui pourrait statuer sur une pluralité d'UE pour un même étudiant par exemple.

d. Objectifs

- Réunir les chargés de cours afin de réfléchir à la cohérence globale de la formation, la raison d'être des différentes UE, et à la manière de lier les différentes UE entre elles

e. Responsables

Direction - Chargés de cours

f. Échéances

Septembre 2018 :

- Organisation d'une réunion de coordination pédagogique par section obligatoire et inscrite à l'horaire

g. Indicateurs

Organisation effective de la réunion de coordination – présences des enseignants concernés

Satisfaction des étudiants quant à la matière abordée par les chargés de cours dans le cadre de leurs UE lors des questionnaires sur les UE diffusé par la direction tout au long de la formation

Au niveau du bachelier en comptabilité

Améliorer l'articulation théorie-pratique et d'une manière générale la qualification professionnelle

a. Constats

Les étudiants souhaiteraient avoir plus de cas pratiques traités dans les cours.

De plus, certains cours actuellement à la charge d'un enseignant ne sont pas jugés satisfaisant par les étudiants qui souhaiteraient plutôt d'un expert soit en charge de ces cours (TVA et fiscalité de l'entreprise)

Ensuite, les étudiants éprouvent des difficultés à trouver un sujet d'EI en dehors du stage. Finalement, ils n'ont pas de vue concrète du métier de comptable

Par contre, certains stages réalisés par nos étudiants débouchent sur un engagement. Il serait donc intéressant de renforcer nos contacts avec les professionnels.

Voici les recommandations des experts correspondant à ce point :

« Critère 2 : Le comité encourage l'établissement à poursuivre la réflexion menée sur l'évolution de l'EI qui devrait ainsi gagner en pertinence.

Critère 3 : L'utilisation de cas pratiques, le recours à des documents « réels » (factures, code fiscal, code civil, ...) est à encourager. De manière générale, les réunions pédagogiques doivent permettre de généraliser les démarches positives qui existent déjà : aller chercher des cas concrets sur le terrain, utiliser une approche inductive et expérientielle, etc. Cela contribuera à favoriser l'articulation théorie-pratique et à renforcer les liens de l'équipe enseignante dont certains membres ont été nommés sur plusieurs établissements »

b. Objectifs

- Ancrer au maximum les apprentissages dans la pratique
- Assurer une préparation optimale au stage
- Favoriser l'intégration professionnelle des étudiants
- Réorganisation des épreuves intégrées

c. Actions réalisées depuis le rapport d'évaluation interne

Engagement d'experts pour donner les cours « TVA- pratique » et « fiscalité de l'entreprise ». Ceci permet de réaliser certaines actions initialement prévues telles que :

- Analyser des exemples concrets dans les cours de fiscalité et réduire la théorie.
- Intégrer le travail réel réalisé en fiduciaire en attribuant le cours d'Application professionnelle à un expert
- Avoir recours à davantage d'experts pour les cours pointus

Organiser une soirée de rencontres avec les anciens étudiants afin de favoriser l'échange entre les étudiants et le monde du travail. Telle était l'action prévue à l'origine. Nous avons essayé de recontacter les anciens mais ceux-ci se sont montrés peu réceptifs à nos demandes. Nous pensons néanmoins que l'arrivée de nouveaux experts dans la formation permet aux étudiants d'échanger avec des personnes de terrain et donc de se rendre compte de la réalité du métier de comptable.

d. Actions en cours

Réfléchir aux modalités pratiques pour proposer une épreuve intégrée type portant sur un dossier comptable

S'adresser aux fédérations professionnelles pour recevoir des propositions de stages intéressants et instructifs

e. Responsables

Les chargés de cours – Le chargé des stages

f. Échéances

Juin 2018 :

- El portant sur un dossier comptable

Année scolaire 2017-2018 :

- prendre contact avec les fédérations professionnelles

g. Indicateurs

Comparaison du taux de réussite et taux d'inscription entre les épreuves intégrées organisées auparavant et celle organisée en juin 2018

Augmentation des contacts professionnels entre l'Institut et les entreprises

Améliorer l'accès à l'information pour les étudiants

➤ Sous-axe : Faciliter l'accès aux informations utiles dans le domaine

a. Constats

Accès difficile aux sources d'information. En effet, l'établissement ne dispose ni d'une bibliothèque ni de local informatique disponible en dehors des cours. Les étudiants n'ont donc aucun accès à l'information utile dans l'établissement. Dans ces circonstances, les étudiants sont donc livrés à eux-mêmes dans leur recherche et ont des difficultés à trouver l'information utile.

b. Objectifs

Proposant aux étudiants l'accès à une bibliothèque actualisée.

c. Actions réalisées depuis le rapport d'évaluation interne

Les chargés de cours ont la possibilité d'inclure dans le contrat étudiant une liste de documentation utile pour l'étudiant.

Une petite bibliothèque est accessible aux chargés de cours mais pas aux étudiants.

d. Actions en cours

Recenser les références existantes et compléter avec des livres adaptés aux besoins

Prévoir l'accès à une bibliothèque virtuelle pour certaines références

Mettre l'information dans le contrat étudiants afin qu'ils soient informés de l'existence de la bibliothèque et des modalités d'accès

e. Responsables

Un chargé de cours

f. Échéances

Juin 2018

- Mise en place de la bibliothèque virtuelle

Au jour le jour

- Actualisation des références utiles

g. Indicateurs

Recensement du nombre d'étudiants qui auront eu recours à cette bibliothèque

Questionnaire de satisfaction

➤ **Sous-axe : Utiliser davantage l'école virtuelle**

a. Constats

L'Ecole virtuelle est insuffisamment exploitée par les chargés de cours

Les experts nous ont donné la recommandation suivante :

Critère 1 : L'Ecole Virtuelle est un outil de communication interactif qui mérite d'être développé. Une évolution technique de son support, afin de ne plus en limiter les possibles est, à court terme, indispensable.

b. Objectifs

Optimiser les enseignements et favoriser la réussite des étudiants via l'utilisation de la plateforme

c. Actions réalisées depuis le rapport d'évaluation interne

Prévoir une séance d'information pour les étudiants, avec notes de synthèse et une séance de formation pour les chargés de cours sur les fonctionnalités de la plate-forme. Le professeur « expert » de l'Ecole Virtuelle a proposé une petite formation sur l'utilisation de la plateforme aux chargés de cours. De plus, les renseignements concernant l'école virtuelle sont disponibles dans le vademécum à destination des étudiants.

Les chargés de cours utilisent de plus en plus l'Ecole Virtuelle.

d. Actions en cours

Poster des exercices et la solution au fur et à mesure des corrections au cours

Utiliser les forums pour répondre aux questions, avant les évaluations, ou dans le cadre des travaux et projets à réaliser

Utiliser l'école virtuelle comme outil d'information pour :

- diffuser les résultats des évaluations continues
- avertir des cours reportés ou des dates d'examens (seconde session surtout)
- communiquer les dates de conférences ou de séminaires

Informar sur les procédures pour obtenir plus d'espace sur l'Ecole Virtuelle et sur les capacités réelles de celle-ci.

Pousser les étudiants à l'utilisation de l'Ecole Virtuelle

e. Responsables

Chargés de cours – le professeur expert Ecole Virtuelle de l'établissement

f. Échéances

Année scolaire 2017-2018

- Enquête auprès des chargés de cours afin de connaître les freins et motivations à l'utilisation de la plateforme.

Année scolaire 2018-2019 :

- Formation/séance d'informations sur l'Ecole Virtuelle afin de montrer tout le potentiel de l'outil (argumentaire basé sur les résultats de l'enquête réalisée l'année scolaire précédente).

Septembre 2018

- Intégration des informations sur l'école virtuelle dans la séance d'accueil des étudiants organisée par la direction

g. Indicateurs

Évaluation des enseignements via les questionnaires diffusés par la direction en fin d'UE

Enquête auprès des chargés de cours sur leur utilisation de l'école virtuelle

Conclusions

Suite aux recommandations des experts, nous avons sensiblement modifié notre plan d'actions initial.

Nous avons en effet décidé d'instaurer une vision plus générale de la qualité dans notre établissement en établissant des actions au niveau de l'Institut et des actions plus spécifiques au bachelier en comptabilité. Nous sommes conscients que les actions globales ne sont pas exhaustives. Nous allons bientôt entreprendre une révision de l'ensemble des plans d'actions de l'établissement. Celles-ci seront ensuite étoffées dans le cadre des prochaines autoévaluations que nous réaliserons dans notre Institut.

Il conviendra, à présent, d'évaluer la pertinence du plan d'actions établi, de vérifier la mise en place effective de ces actions et d'analyser les avancées et les freins rencontrés afin de définir les actions correctives à mettre en œuvre.